



Le rôle de l'assurance vie

Le coût de base pour des funérailles au Canada se situe en moyenne entre 7 000\$ et 10 000\$. L'assurance vie est le moyen le plus efficace de financer ces dépenses sans alourdir la charge financière de la famille au moment du décès.

Une stratégie de protection funéraire est tout à fait sensée, car elle peut garantir que des fonds sont disponibles pour la succession et que les coûts sont raisonnables, surtout si le décès survient de manière inattendue. Les fonds versés sont non imposables et peuvent être versés directement à un salon funéraire sans engendrer des frais de succession et d'homologation supplémentaires.

Le coût d'attendre

Reporter l'achat d'une assurance vie a un coût. En fait, ce coût est réparti sur trois niveaux :

- Les primes augmentent avec l'âge
- Les changements dans l'état de santé ont un impact sur l'admissibilité
- Le fait de décéder avant de faire une demande signifie que la famille ou l'exécuteur devra trouver d'autres sources pour payer les derniers frais et les impôts encourus.

PROTECTION FUNÉRAIRE

Beaucoup de gens évitent de penser aux funérailles jusqu'au moment du décès d'un bien-aimé. Attendre à la dernière minute peut rendre difficile la prise de décisions. Au Canada, ce sont les provinces et les territoires qui réglementent le secteur des funérailles et des enterrements. Les municipalités ont également des règlements concernant leurs cimetières locaux.

La planification funéraire demande de comprendre le type de services disponibles de sélectionner les prestataires de services funéraires, de respecter les derniers vœux du défunt et, le plus important, de prendre des dispositions financières pour assurer la réalisation de ces vœux. En plus, la planification funéraire permet d'atténuer les tensions émotionnelles et financières des membres de la famille et des exécuteurs testamentaires de la succession.

“

Attendre à la dernière minute peut **rendre difficile la prise de décisions** importantes.

”

Étapes suivantes

La protection funéraire peut être effectuée en trois étapes simples:



1. DÉTERMINER LES BESOINS

Additionner toutes les dépenses prévues pour les arrangements funéraires, ainsi que tous les coûts liés aux services et aux produits funéraires, ainsi qu'aux événements de célébration de la vie.



2. DÉTERMINER L'ADMISSIBILITÉ ET LE PRODUIT

Remplir le questionnaire santé et sélectionner le meilleur produit d'assurance vie qui correspond à l'état de santé actuel de chaque demandeur.



3. SOUMETTRE LA PROPOSITION

Une fois les besoins et les produits sélectionnés, une proposition peut être soumise en 15 minutes à peine.

Les solutions d'Assomption Vie

Nous pouvons offrir de nombreuses options de produits compatibles avec toutes les stratégies de protection funéraire, y compris des options sans examen médical offertes par Assomption Vie. Ce qui importe de retenir est la nécessité de prendre en compte les besoins immédiats et futurs pour déterminer ce qui convient le mieux au client. Assomption Vie offre plusieurs solutions pour protéger ce qui compte le plus.

.....

Pour plus de renseignements sur la protection funéraire, contactez votre conseiller d'Assomption Vie.



Assomption Vie

www.assomption.ca